



Châtillon, le 28 mai 2021

A l'attention de Monsieur Alain GAZO,
Président de Châtillon 2030

Réponses aux questions de Châtillon 2030 aux candidats à l'élection départementale

Cher Monsieur,

C'est avec une grande attention que nous répondons à vos questions relatives à notre vision de Châtillon dans le cadre de la politique du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine.

L'ensemble de nos propositions pour un département solidaire et écologiste est également progressivement mis en ligne sur notre site : chatillon-fontenay.fr

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout échange avec vous sur ces sujets.

Cordialement,

Lounes ADJROUD

Andy KANGOUD [remplaçant]

• Quartier Nord : zone métro-Vauban

Que proposez-vous pour améliorer l'entrée nord de la ville, du carrefour du métro au carrefour Liberté-Verdun, tant en plantations d'arbres qu'en termes de voirie ?

Envisagez-vous de soumettre, une fois élu, un projet de rénovation du périmètre relevant de l'Office départemental de l'Habitat du 92 dite zone Vauban, déjà très ancienne, et qui mériterait certainement d'être profondément remaniée.

Sur l'entrée nord de notre ville, au niveau du carrefour du métro Châtillon-Montrouge :

Nous souhaitons un aménagement ambitieux permettant de démêler et de sécuriser les usages multiples (piétons, usagers des bus, cyclistes, usagers du métro et de la future ligne Grand Paris Express). Cette approche globale, en concertation avec les multiples autorités territoriales en charge sur la zone, n'a jamais été faite et se doit d'aller bien au-delà du simple remplacement de potelets endommagés...

- Revoir l'agencement de la place piétonne allant de Bricorama à l'entrée de la ligne 13 (Coulée verte et rue André Gide) en pleine concertation avec la Ville qui travaille actuellement sur le remaniement complet du marché Maison Blanche, pour sécuriser les allées piétonnes.
- Pérenniser les aménagements cyclables pour les sortir du trottoir : prolonger la vélo-rue avec une piste en site protégé en parallèle du couloir de bus, revoir la section de la Coulée verte aujourd'hui en conflit d'usage total avec le parcours du tram via la plantation d'un « corridor végétal » qui guidera les vélos vers la RD906 en les isolant des piétons.
- Renforcer la végétalisation de cette entrée de ville quasiment uniquement minérale aujourd'hui : plantation du terre-plein central par une rangée d'arbres à fleurs, élargissement des pieds d'arbres pour les connecter les uns aux autres et permettre une restauration progressive de trames brunes pour un raccordement avec la Coulée verte.

Sur la résidence Vauban :

La réhabilitation du parc immobilier châtillois, et plus largement du parc HLM départemental, est évidemment une priorité qui doit être activée : rénovation des parties communes, amélioration thermique pour diminuer la facture énergétique, isolation phonique des logements, végétalisation des espaces extérieurs et aménagement de jeux pour enfants de qualité.

Sur l'ensemble de ces questions, la municipalité a déjà engagé des discussions avec le bailleur, notamment à Vauban, où d'importants travaux de réaménagement des aires de jeux pour enfants et des voies intérieures sont d'ores et déjà en cours de préparation, en concertation avec la Mairie.

Le Département se doit bien entendu de respecter aussi ses obligations de propriétaire en assurant une bonne maintenance avec l'augmentation du nombre de gardiens, la réparation rapide des pannes d'ascenseurs, la propreté des poubelles, la dératissage, la gestion des voitures ventouses...

Nous croyons également au développement de l'action du Pôle solidarité de Hauts-de-Seine Habitat, créé seulement fin 2020 pour accompagner les retards de loyers, mener des actions de prévention jeunesse, mettre en place une charte de travail avec les amicales de locataires...

Pour être efficace et entendue sur le long terme, notre municipalité aura besoin d'être appuyée, et non concurrencée, par un Conseiller départemental qui partage sa ligne d'action.

• Sécurité

Quelles orientations soutiendriez-vous afin de rendre moins anxiogène la traversée de la D906 pour nos enfants, ou jeunes adolescents, qui doivent se déplacer vers des établissements scolaires de l'autre côté de la départementale, ainsi bien sûr, que pour nos anciens ? Limitations de vitesse ? Refonte des carrefours ? Et, aussi, en corolaire, aboutir à une circulation moins chaotique...

La sécurisation de toutes les traversées piétonnes de l'ensemble de la ville fait partie de nos priorités. Au sein de l'équipe municipale de Châtillon, nous avons commencé un travail de mise en sécurité des piétons au niveau de plusieurs traversées relevant de la commune et proposé des améliorations à plusieurs points problématiques le long des départementales, en l'occurrence la RD906 à Châtillon, mais aussi de la Coulée verte, autre axe départemental important sur le territoire de notre ville.

Sur la RD906, il est primordial de mieux sécuriser les traversées piétonnes par des dispositifs complémentaires : signalisation renforcée, feux à déclenchement automatique, contrôles des vitesses réguliers. La Ville de Châtillon a déjà saisi le Conseil départemental sur une dizaine de points de traversée du nord au sud de la RD906 châtilloise ; nous veillerons au suivi et à l'application rapide de ces recommandations très pratiques.

En complément, le Département doit accompagner la région Ile-de-France dans son projet de RER-V dont la RD906 est un axe majeur. L'aménagement des points noirs pour cyclistes que sont le rond-point du 8 mai 1945, le carrefour du tram Centre de Châtillon et l'entrée de ville Nord doit être prioritaire au regard de l'augmentation très forte du trafic cycliste ces derniers mois.

Concernant la Coulée verte, il est indéniable que cet axe partagé est aujourd'hui victime de son succès, les usagers l'empruntant aussi bien à pied qu'à vélo, en famille que lors d'un trajet pendulaire. C'est aux heures de pointe que cette congestion est la plus conflictuelle, notamment aux abords de la gare particulièrement encombrés entre les Châtillonnais se rendant au métro et les "vélotafeurs" du territoire recherchant un itinéraire moins dangereux que les voies départementales.

Nous avons la conviction, partagée avec plusieurs associations de riverains et d'usagers, que des itinéraires cyclables sécurisés permettront aux travailleurs à vélo de désengorger la Coulée verte et laisser ce corridor vert aux piétons.

Pour cela, en accord avec les municipalités de Châtillon et de Sceaux, nous souhaitons mettre en place de véritables aménagements cyclables en continuité et en site protégé tout au long de la RD63. Cet itinéraire de délestage pour les usages pendulaires permettra de pacifier la Coulée verte et de la sécuriser pour les familles et les seniors qui l'empruntent à un rythme plus lent.

Nous voulons aussi, pour ces mêmes usagers, sécuriser l'ensemble des croisements de la Coulée verte avec les voies de circulation transverses : renforcement de la signalisation, installation d'écluses pour forcer au ralentissement des voitures, retrait des places de stationnement masquant la visibilité des piétons, renforcement des éclairages aux croisements... sont autant de mesures pratiques pour protéger les usagers.

Aussi, il existe également **un enjeu fort d'aménagement sécurisé pour agencer correctement les places piétonnes** (tram Centre de Châtillon, abords du métro ligne 13 au niveau des rues André Gide et rue de l'Avenir notamment) pour éviter les conflits entre usagers, qu'ils soient piétons, cyclistes, commerçants ou collaborateurs des entreprises locales.

Une refonte complète du carrefour « Tram Centre de Châtillon » peut découler de ce sujet de conflits d'usages, projet ambitieux mais qui doit être soumis à l'étude.

De même qu'aux abords du métro où les études doivent être poursuivies de part et d'autre de la future gare (côté RD906 comme RD63, sous les deux ponts SNCF), en bonne coordination avec les villes de Châtillon, Montrouge et Bagneux, et la société d'aménagement du Grand Paris au sein du comité de pilotage dédié à la future gare.

Enfin, concernant la “circulation chaotique”, nous pensons qu’il est temps de miser sur des solutions alternatives à l’automobile individuelle.

Permettre aux habitants du territoire de se déplacer autrement prend ici tout son sens lorsqu’on observe la congestion en sortie de Châtillon dès 8h le matin. Les nouvelles constructions au sud de la RD906 et les futurs travailleurs qui y logeront ne permettent pas d’envisager une circulation fluide sans une pluralité des moyens de déplacement. Ainsi, le nombre de tramway n’étant pas prévu à la hausse, la sécurisation de l’itinéraire cyclable le long de la RD906 est une solution plus que pertinente pour inciter à la mobilité active et permettre à chacun de rejoindre son lieu de travail. In fine, l’augmentation de la part modale de cycliste permettra un trafic motorisé moindre, permettant aux automobilistes obligés de pouvoir utiliser leur voiture plus facilement.

- Collèges

Pouvez-vous vous engager à faire mettre en œuvre l'extension du collège George Sand ? Cette extension avait bénéficié d'un avis favorable émis par le président du Conseil départemental en 2018 en réponse à une demande de la précédente Municipalité. Sa construction supposait que l'actuelle école Jean Jaurès soit démolie. Quelles solutions préconisez-vous pour gérer l'intervalle : nouvelle sectorisation ? Vous engagez-vous à pérenniser dans ce cadre notre quota à Alain Fournier, voire à l'étendre ?

Le chantier de l'école Jean Jaurès est désormais réellement engagé et l'école sera libérée fin 2024. **A compter de cette date, la rénovation et l'extension du collège George Sand pourra démarrer**, répondant en particulier aux besoins d'agrandissement de sa cantine et de davantage de classes pour les sciences.

A date l'effectif du collège George Sand est stable et ne demande pas de re-sectorisation immédiate. En revanche le collège a urgemment besoin de matériel informatique à jour, d'espace serveur pour un accès enfin efficace à l'ENT, et de sanitaires dignes de ce nom.

Il ne s'agit pas d'attendre 2024 pour répondre à ces urgences pour le bien-être des enfants.

Au-delà du cas George Sand, les deux collèges de Châtillon ont tous deux des besoins en matière de sécurisation des abords (circulation, signalisation, parking à vélos) qui doivent être travaillés conjointement par le département et la ville.

A cela s'ajoute **le développement des dispositifs d'aide, de soutien et de développement complets pour les élèves** tels que l'aide aux devoirs, le recours à des médiateurs éducatifs, l'organisation des parcours d'éducation à la citoyenneté sur l'égalité femmes/hommes, la santé sexuelle et la lutte contre les discriminations qui font partie des dispositifs à financer par le département. Enfin soutenir le forum des métiers et proposer une bourse de stage aux élèves de 3^e, permettre une première expérience européenne à nos collégiens et leur implication dans des projets éco-citoyens ou des parcours artistiques doivent être des passages obligés pour le département vis-à-vis des collégiens.

Des engagements avaient été pris par l'élue actuelle en 2015 sur ces différents éléments de parcours pédagogiques dans nos collèges, aucun n'a été respecté. Le département dispose de programmes spécialisés et de subventions dédiées à ce type de projets ; ils doivent impérativement être mobilisés par nos élus.

Il nous paraît important d'ajouter que pour favoriser le sport et la culture à proximité, secteurs fortement mis à mal par la crise sanitaire depuis un an, et pour pallier le déficit d'équipements disponibles sur la ville, il nous paraît clé de **renforcer l'accès des équipements sportifs de nos collèges aux associations en soirée et pendant les vacances**. C'est notamment le cas du gymnase du Collège Paul Eluard.

Les 20 et 27 juin 2021
Je vote Lounes ADJROUD et Astrid BROBECKER
pour un département solidaire et écologiste

www.chatillon-fontenay.fr

